



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État  
La Secrétaire d'État aux Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 2 mai 2006

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Personne en charge du dossier:  
Nicole Sontag-Hirsch  
☎ 478 - 2952

CHAMBRE DES DEPUTES  
Entrée le:  
- 4 MAI 2006

Réf.: 2005 - 2006 / 1002 - 02

**Objet:** Réponse à la question parlementaire n° 1002 du 30 mars 2006  
de Monsieur le Député Roger Negri.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe la réponse de Monsieur le Ministre des Transports à la question parlementaire sous objet, concernant la construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie nord de la Gare de Luxembourg, le raccordement d'une des deux voies par un tunnel nouveau à voie unique et le réaménagement général de la tête nord de la Gare de Luxembourg.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire d'Etat aux Relations  
avec le Parlement

Octavie Modert



Luxembourg, le 28 avril 2006

Référence : SP-ld/00204/LT018

Annexe : 1

Le Ministre aux Relations avec le Parlement <b>SERVICE CENTRAL DE LEGISLATION</b>	
Reg.:	SCL:
Entré le: - 2 MAI 2006	
CE:	CHD:
A traiter par:	
Copie à:	

Le Ministre des Transports

à

Madame la Secrétaire d'Etat aux Relations  
avec le Parlement

**Concerne :** Question parlementaire N° 1002 du 30 mars 2006 de l'honorable député  
Monsieur Roger NEGRI

Madame la Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la réponse à la question parlementaire émergée.

Vous en souhaitant bonne réception je vous prie d'agréer, Madame la Secrétaire d'Etat,  
l'expression de ma considération distinguée.

  
Lucien LUX  
Ministre des Transports

Annexe : Question parlementaire sous objet  
(Réf : SP-ld/QP 1002 2006.03.30 Negri - Pulvermühle)

Page 1/1

## Réponse à la question parlementaire N° 1002 du 30 mars 2006

de l'honorable député Monsieur Roger NEGRI

Les projets concernant la construction d'un nouveau viaduc à deux voies à la sortie nord de la Gare de Luxembourg, le raccordement d'une des deux voies par un tunnel nouveau à voie unique et le réaménagement général de la tête nord de la Gare de Luxembourg ont été autorisés par la loi du 18 avril 2004 modifiant la loi modifiée du 10 mai 1995 relative à la gestion de l'infrastructure ferroviaire.

Le groupe de travail ad hoc « extension du réseau ferré dans la Ville de Luxembourg » a préconisé, dans ses conclusions arrêtées dans le dossier de synthèse présenté à la presse le 6 mars 2006, à côté de la circulation d'un tram léger en Ville de Luxembourg, le raccordement de Kirchberg/Luxexpo par le train classique à la ligne Luxembourg-Wasserbillig en passant par l'Aérogare.

Au niveau des infrastructures, ceci présuppose la construction du viaduc de dédoublement Pulvermühle, la mise à double voie du tronçon entre Luxembourg-Stadtgrund et Sandweiler ainsi que la construction du raccordement Irrgarten-Findel-Kirchberg/Luxexpo.

Le développement du projet du nouveau viaduc Pulvermühle suivant décision du jury du concours est actuellement en phase d'avant-projet détaillé (APD).

Il est prévu, sous réserve de l'aboutissement des procédures d'autorisation et des études géotechniques côté perré Biisserwee, de démarrer la construction de l'ouvrage pour l'exercice 2008.

A part le nouveau viaduc proprement dit, le projet de construction du raccordement Irrgarten-Findel-Kirchberg/Luxexpo englobe un nouveau passage supérieur sous le boulevard d'Avranches et l'ouvrage de transition en crête du perré en haut du Biisserwee. La durée de réalisation de cet ensemble est estimée à 3-4 ans, ce qui permet d'envisager la mise en service à l'horizon 2011-2012.